



INSTITUT PROFESSIONNEL DES COMPTABLES ET FISCALISTES AGREES – I.P.C.F.

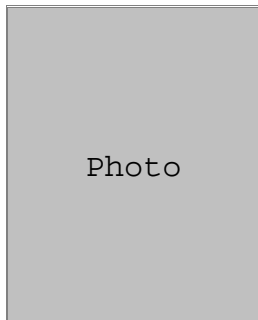
(Loi du 22 avril 1999)

Avenue Legrand, 45 - 1050 BRUXELLES

Tél. : 02/626.03.80 - Fax. : 02/626.03.90

E-mail : info@ipcf.be – URL : <http://www.ipcf.be>

DEMANDE D'INSCRIPTION – ART 50 BIS



Je, soussigné(e):

Demande en date du / /, en application de l'**article 50 bis** de la Loi du 22 avril 1999, mon inscription au tableau des titulaires de la profession de l'Institut professionnel des comptables et fiscalistes agréés.

1. Données personnelles :

Prénom: Nom:

Date de naissance: Lieu de naissance:

N° de registre national/BIS :

Nationalité : Sexe: F / M

2. Domicile :

(= adresse privée non publiée)

Rue: N° Boîte:

Code postal: Commune: Pays:

Téléphone: Fax: GSM:

Adresse e-mail : Cette adresse sert uniquement à vous donner l'accès au portail Extranet de l'IPCF et n'est pas publiée sur www.bibf.be :

E-mail:

3. Adresse(s) professionnelle : lieu(x) où vous exercerez en qualité de **comptable indépendant**. Seules ces données sont publiées sur le site de l'IPCF.

0 Si vous exercez en personne physique

Rue: N° Boîte:

Code postal: Commune: Pays:

Téléphone: Fax: GSM:

E-mail: URL:

Numéro d'entreprise:

**O Si vous exercez via une personne morale: société, gérant, administrateur, ...
(voir aussi point 4.b.2)**

Nom de la société: _____
Siège: _____ N° _____ Boîte: _____
Code postal: _____ Commune: _____
Téléphone: _____ Fax: _____ GSM: _____
E-mail: _____ URL: _____
Numéro d'agrération* _____ Numéro d'entreprise _____
* IPCF/IEC/IRE

4. Divers :

A. Exercerez-vous les activités comptables

à titre principal

à titre accessoire

En cas d'exercice à titre accessoire, merci d'indiquer votre profession principale et les données de votre employeur:

Profession principale: _____
Nom employeur: _____ Numéro d'entreprises: _____
Adresse employeur: _____

B. Êtes-vous ou avez-vous été reconnu par un autre Institut officiel en Belgique?



Non Oui : Si oui : Où:

Institut: _____
Titre: _____ N° _____
Date d'inscription: _____ Date d'omission: _____

C. Êtes-vous reconnu ou avez-vous été reconnu par une Autorité compétente dans l'Etat membre d'origine? Non Oui : Si oui : Où:

Autorité compétente: _____
Titre: _____ N° _____
Date d'inscription: _____ Date d'omission: _____

D. Exercez-vous à la date de la présente demande une activité artisanale ou commerciale indépendante en Belgique?: Non Oui. ! Si oui : (Voir aussi point 5.b.1)

Nom+Forme juridique : _____
Siège: _____ N° _____ Boîte: _____
Code postal: _____ Commune: _____
Téléphone: _____ Fax: _____ URL: _____
Numéro d'entreprise*: _____ Numéro d'entreprise _____
 Si via société / * comme personne physique / Comme société

5. Documents à joindre :

A. Vous avez obtenu votre titre de formation/qualifications professionnelles dans un Etat de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège ou le Lichtenstein ?

OUI : Si la profession ou la formation y est réglementée :

- une attestation de compétences ou un titre de formation (certificats, diplômes, ...) délivré par l'autorité compétente et requis par cet Etat pour accéder à la profession sur son territoire ou l'y exercer ;
- Tout document mentionnant la durée totale des études ou formations, les matières suivies, dans quelle proportion ainsi que les parts respectives de l'enseignement théorique et de l'enseignement pratique.

Si ni la formation, ni la profession n'y est réglementée :

- une attestation de compétences ou un titre de formation (certificats, diplômes, ...) délivré par l'autorité compétente qui atteste de la préparation à l'exercice de la profession ;
- Tout document établissant l'exercice de la profession (curriculum vitae, fiche de salaire, déclaration de l'employeur, ...) au cours des dix dernières années soit à temps plein pendant un an soit à temps partiel pour une durée totale d'un an ;
- Tout document mentionnant la durée totale des études ou formations, les matières suivies, dans quelle proportion ainsi que les parts respectives de l'enseignement théorique et de l'enseignement pratique.

NON : Attestation de reconnaissance par un Etat membre du titre de formation délivré par un Etat tiers et prouvant une expérience professionnelle de trois ans sur le territoire de cet Etat et certifiée par cet état membre.

B. Attestation délivrée par l'Autorité compétente de l'Etat d'origine certifiant que le demandeur n'encourt aucune interdiction d'exercer, même temporaire.

C. Une preuve originale et récente du domicile délivrée par l'autorité compétente.

D. Une copie de la carte d'identité ou du passeport

E. Une photo d'identité.

Si les documents sous A. et B sont remis dans une langue autre que le français (néerlandais/allemand), il conviendra de joindre une traduction certifiée conforme!

6. Remarques importantes

Votre demande d'inscription ne sera examinée que dès réception d'un dossier complet et paiement des frais de dossier. L'envoi de la demande, accompagnée de ses annexes, doit se faire par lettre recommandée à la poste.

Les données à caractère personnel sont conservées dans un fichier central de l'IPCF (Avenue Legrand, 45 à 1050 Bruxelles) afin de lui permettre d'examiner votre demande d'inscription.

Si vous souhaitez adapter des données éventuellement incomplètes, inexactes ou non-relevantes, merci de vous adresser à l'I.P.C.F. qui intervient en qualité de propriétaire du fichier (Loi du 8 décembre 1992).

En signant ce document, je m'engage à respecter les dispositions de la Loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales ainsi que ses arrêtés d'exécution.

Je déclare que les renseignements fournis ci-dessus sont sincères et conformes et m'engage à communiquer sans délai toute modification.

Je paie la somme de 150 € à titre de frais de dossier sur le compte bancaire IBAN BE88 0682 1707 7741 (CODE SWIFT : GKCCBEBB) de l'Institut professionnel des comptables et fiscalistes agréés (Merci d'indiquer vos noms, prénoms et la mention "candidat - art. 50 bis » en communication)

Fait à

le

Signature